

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220415-DM2022\_009-AU

N/Réf. (à rappeler dans tout échange) :

2021054238K - 1611

DAB HORS CONTENTIEUX

Tél.: 0549329930

Courriel: indemnisations@smacl.fr

V/Réf.:

**DDE TABAC** 

MONSIEUR LE MAIRE VILLE DE GIVORS PLACE HENRI BARBUSSE 69700 GIVORS

Niort, le 11 avril 2022

Cher(e) assuré(e),

Nous revenons vers vous dans le cadre de l'affaire citée en références.

Pour ce dossier, veuillez noter que nous avons réglé la somme de **150,00 €** à VILLE DE GIVORS, le 11/04/2022 par virement sous la référence « GIVORS DDE 30/04/2021 TABAC », correspondant à la TVA.

Les embellissements commerciaux ne sont pas pris en compte dans l'indemnisation car c'est à l'assurance de l'occupant de les prendre en charge, qui ensuite exercera un recours à notre encontre.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente. Nous vous prions de croire, Cher(e) assuré(e), à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour la SMACL, CARRASCO LAURA











